

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BSV CASSIS n° 3 du 12 avril 2019



## Appréciation des débuts de floraison et stades par variété

Comme attendu et redouté suite à l'été 2018 très sec, période pendant laquelle s'est jouée l'initiation florale pour ce printemps, la floraison n'est pas franche : les inflorescences sont courtes et compactes, la floraison est étalée et hétérogène sur un même rameau (une 1<sup>ère</sup> fleur est ouverte sur quelques inflorescences alors que les autres sont encore en dômes compacts).

Exactement les mêmes phénomènes avaient été constatés en 2016 (suite à l'été 2015 très chaud et sec).

Tous les secteurs et toutes les variétés sont concernés, bien que les Royal de Naples semblent un peu moins affectés.

Cependant, lors du gel matinal de jeudi dernier, les fleurs déjà ouvertes à ce moment montraient hier de mauvais signes : couleur qui vire au kaki, début de flétrissement, chute au moindre contact. Les variétés et situations les plus précoces sont bien évidemment les plus affectées, mais le taux de fleurs concerné semble faible pour le moment.

Les stades suivants sont des stades moyens, donnés à titre indicatif, auxquels il faut intégrer une importante hétérogénéité :

- NB au stade E2
- RN, AND, BD au stade F1, parfois proche de F2

Des températures négatives accompagnées de vent du nord sont prévues dans la nuit de samedi à dimanche (gelée noire). Les situations ventées et un taux d'humidité élevé maintenu du fait de l'environnement immédiat (sol humide, enherbement entre rangs dense...) seront les plus exposées.

## Chenilles

Des phalènes hiémales (= cheimatobies) et des pyrales peuvent être présentes. Elles se nourrissent essentiellement de fleurs et peuvent par conséquent causer d'importants dégâts. C'est dès le début de floraison qu'il faut établir un diagnostic dans ces parcelles pour prendre la décision ou non d'intervenir. Les observations sont à réaliser à plusieurs endroits car un gradient ou des foyers sont plus fréquents qu'une présence homogène. La proximité de bois ou haie peut être un facteur favorisant.

Leur taille actuelle n'est que d'environ 5 mm, entièrement vert clair pour les cheimatobies, avec la tête noire pour les pyrales. C'est plus souvent des traces de leur présence qui sont visibles en premier plus que la chenille elle-même : trou dans une corolle, soies (souvent à la base de l'inflorescence) avec des petits points noirs (excréments).

Lors de nos observations pour ce bulletin, une parcelle en vallée de Saône présentait un taux d'occupation élevé (de l'ordre de 20 % des inflorescences les plus précoces occupées) et quelques autres en pays Beaunois avec des taux inférieurs à 10 %, ainsi qu'une parcelle habituelle du Sombornonnais. Pour les autres secteurs observés (sud et nord de Dijon, Hautes-Côtes de Nuits), les taux relevés sont inférieurs à 3 % des inflorescences attaquées, c'est-à-dire pas suffisamment préoccupants.



Pyrale et ses traces de présence

Fabrice Écalle - CA21



## Pucerons

Pas de progression des symptômes de pucerons jaunes.

Début de colonies de pucerons verts : le taux de pousses occupées est souvent faible à très faible, mais plus élevé dans quelques cas notamment en jeunes vergers.

Des coccinelles commencent également à se montrer.



Début de colonie de pucerons verts

## Anthracnose

Les projections mesurées à Beaune par la Fredon Bourgogne sont maintenant nombreuses à chaque pluie. Ce fût le cas ce début de semaine.

La faible hygrométrie actuelle (vent du nord et soleil de jeudi à dimanche) stoppe les projections et n'est pas propice aux contaminations.

Des averses et un flux de sud sont par contre prévus la semaine prochaine, le risque de contamination reprendra si ces conditions se confirment.

Pour le moment, les débuts de symptômes (petits points noirs sur les feuilles les plus exposées) sont rares.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21 - CA 71 - FREDON.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement